

Bilan

D'ACTIVITÉS

2022



VILLES
de FRANCE
VILLES & AGGLOMÉRATIONS

SOMMAIRE

Editorial	3
<i>Villes de France</i> en chiffres	4
Une équipe d'élus mobilisés	5
Une association active	6
Nos actions	7
Nos outils	8
Le Congrès 2022	9
 Villes de France en action	11
Finances et fiscalité	12
Transition écologique	14
Commerce & centre-ville	16
Habitat & politique de la ville	18
Numérique	20
Mobilités	22
Sécurité & prévention	24
Europe	26
Culture	28
On en a parlé dans les médias	30
Nos partenaires	32
Vous souhaitez adhérer à Villes de France ?	34



Directeur de la publication : Guillaume Ségala
 Rédaction : L'équipe de Villes de France
 Création - mise en page : Juste une image
 Impression : Imprimerie Centrale de Lens
 Crédits photo : Villes de France - Juste une image

Document téléchargeable sur www.villesdefrance.fr

2022,

ANNÉE DE TRANSITIONS

L'année 2022 a été marquée par la sortie progressive de la crise sanitaire, mais aussi par la crise énergétique et le retour de l'inflation en France.

2022 a donc été une année de transition entre deux périodes de fortes tensions durant lesquelles nos collectivités ont dû faire preuve de souplesse et d'ingéniosité pour répondre à ces nouveaux défis organisationnels et budgétaires.

Nos villes et leurs agglomérations ont une nouvelle fois répondu présentes pour maintenir un service public de qualité tout en préservant leurs habitants de la hausse des coûts qu'elles ont subi.

Dans ce contexte singulier, Villes de France n'a cessé de se mobiliser auprès du Gouvernement, et parlementaires pour porter la voix des villes moyennes et faire entendre nos demandes dans des domaines majeurs comme la situation des finances publiques et les contraintes budgétaires rencontrées par les collectivités, la transition écologique, l'accès aux soins, le logement, la sécurité, la transition numérique, le transport ou encore l'enseignement supérieur de proximité.

Notre association a également participé aux premiers Conseils nationaux de la refondation et

à plusieurs auditions parlementaires pour expliquer les besoins et les spécificités de nos villes moyennes. Nous tenons ainsi à remercier les Maires qui ont représenté Villes de France lors de ces nombreuses réunions au cours desquelles ils ont porté des propositions concrètes.

Nous avons également travaillé au lancement de la phase II du Plan « Action Cœur de Ville » afin de garantir pour les quatre prochaines années la pérennité de cette politique publique dont le pilotage local par les Maires, avec l'État et nos partenaires, a permis des réussites locales exceptionnelles.

Parce que nos territoires sont les laboratoires de l'innovation territoriale, Villes de France a également interpellé les candidats aux élections présidentielles et législatives en publiant 25 propositions pour améliorer le quotidien de nos concitoyens.

Vous l'avez compris en 2022 encore, notre association a été à vos côtés pour défendre les villes moyennes et leurs agglomérations, et vous accompagner, c'est là tout le sens de l'action que nous conduisons dans le pluralisme politique et dans la continuité de notre précédente Présidente de Villes de France, Caroline Cayeux.



Gil Avérous

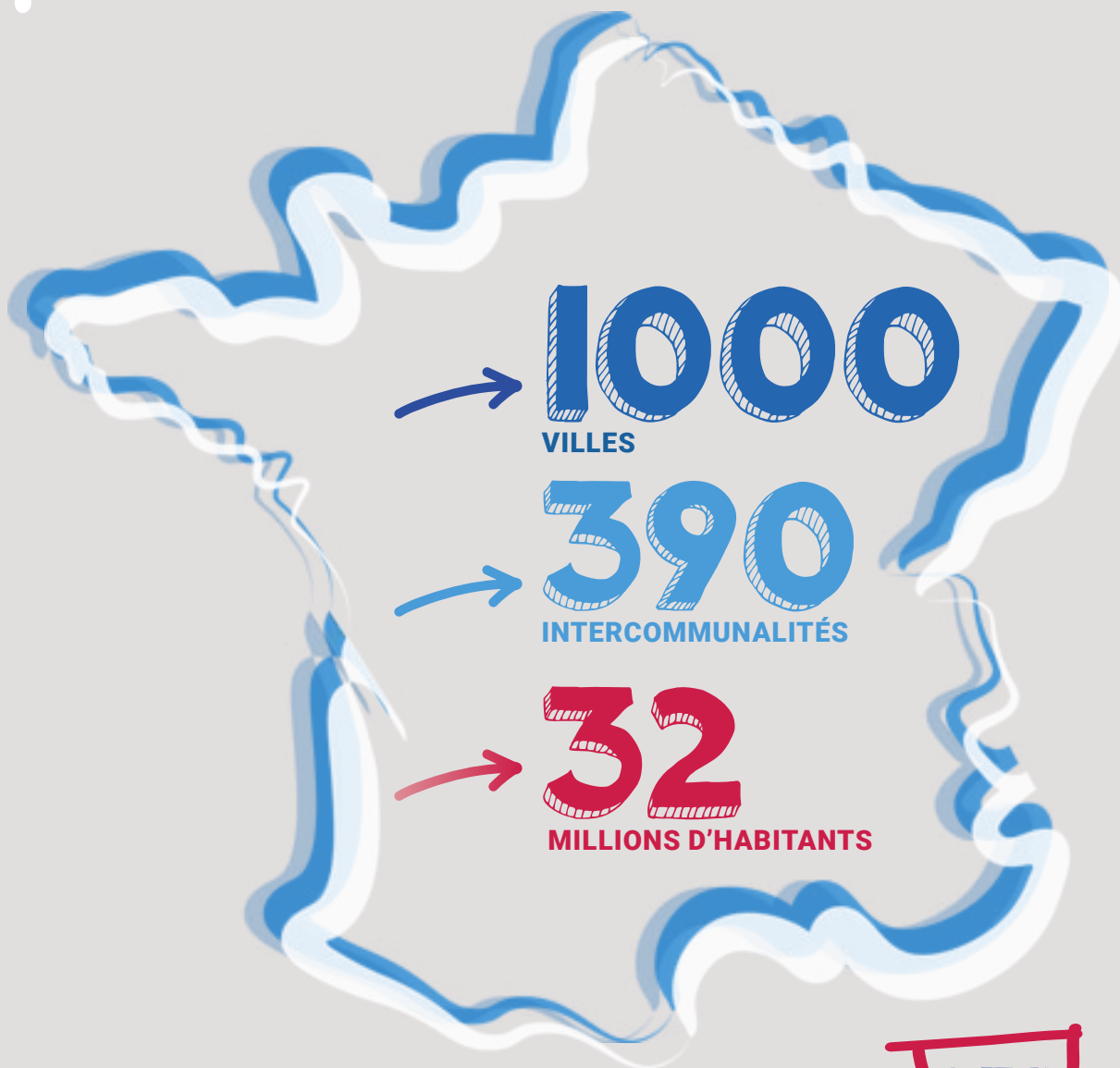
Président de Villes de France
Maire de Châteauroux
Président de la CA de Châteauroux Métropole



Jean-François Debat

Président Délégué
Maire de Bourg-en-Bresse
Président de la CA Grand Bourg Agglomération

LES VILLES MOYENNES EN CHIFFRES



37%

DE L'EMPLOI
INDUSTRIEL

20%

DE LA POPULATION
ÉTUDIANTE
NATIONALE

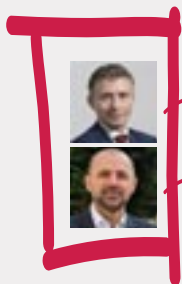
75%

DES VILLES MOYENNES
SIÈGES DE PRÉFECTURE /
SOUS-PRÉFECTURE

234

VILLES BÉNÉFICIAIRES DU
PROGRAMME NATIONAL
« ACTION CŒUR DE
VILLE » DÉDIÉ À LA
REDYNAMISATION DES
CENTRES-VILLES

UNE ÉQUIPE D'ÉLUS MOBILISÉE ET REPRESENTATIVE POUR DEFENDRE LES VILLES MOYENNES



Villes de France est dirigée par un Conseil d'administration pluraliste composé de 28 membres, Maires et Président(e)s d'intercommunalités.

→ **Gil Avérous**, Maire de Châteauroux, Président de la CA de Châteauroux Métropole est Président de Villes de France,

→ **Jean-François Debat**, Maire de Bourg-en-Bresse, Président de la CA Grand Bourg Agglomération en est le Président délégué.

Ils sont accompagnés dans leur mission par les membres du Conseil d'administration :



Vice-Présidente

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Maire d'Albi, Présidente de la CA de l'Albigeois



Olivier GACQUERRE, Maire de Béthune, Président de la CA de Béthune-Bruay Artois Lys Romanes



Frédéric CHEREAU, Maire de Douai



Trésorier-adjoint

Jérôme BALOGE, Maire de Niort, Président de la CA de Niort



Luc CARVOUNAS, Maire d'Alfortville



Secrétaire-adjoint

Marc GRICOURT, Maire de Blois



Julien GONDARD, Maire de Fontainebleau



Delphine LABAILS, Maire de Périgueux



Xavier BONNEFONT, Maire d'Angoulême, Président de la CA du Grand Angoulême



Yann GALUT, Maire de Bourges



Secrétaire général

Luc BOUARD, Maire de La Roche-sur-Yon, Président de La Roche-sur-Yon Agglomération



Yves NICOLIN, Maire de Roanne, Président de Roannais Agglomération



Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse, Président de la CA d'Annemasse



Vice-Président

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Maire de Cahors, Président de la CA du Grand Cahors



Florian BERCAULT, Maire de Laval, Président de Laval Agglomération



Vice-Présidente

Frédérique MACAREZ, Maire de Saint-Quentin, Présidente de la CA du Saint-Quentinois



Frédéric LETURQUE, Maire d'Arras, Président de la CU d'Arras



Thierry REPENTIN, Maire de Chambéry



Vice-Président

David MARTI, Maire de Le Creusot, Président de la CU Le Creusot-Montceau



Isabelle LE CALLENEC, Maire de Vitré, Présidente de Vitré Communauté



Pierre MATHONIER, Maire d'Aurillac, Président de la CA du Bassin d'Aurillac



Eric STRAUMANN, Maire de Colmar, Président de Colmar Agglomération



Trésorier

Philippe BUISSON, Maire de Libourne, Président de la CA du Libournais



Franck PIA, Maire de Beauvais



Nicolas LANGLOIS, Maire de Dieppe



Denis THURIOT, Maire de Nevers, Président de la CA de Nevers

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :
Jean AUROUX, Ancien Ministre, Fondateur de l'association,
Bruno BOURG-BROC, Ancien Député-Maire,
Christian PIERRET, Ancien Ministre
Caroline CAYEUX, Ancienne Ministre, Présidente de la CA du Beauvaisis

UNE ASSOCIATION ACTIVE

AU SERVICE DE SES ADHERENTS



Villes de France est reconnue par les décideurs publics comme la seule association à représenter les Villes moyennes. Forte de plus de 30 ans d'existence, notre association a su créer un lien de confiance et d'échange permanent avec le Gouvernement et les parlementaires mais aussi avec les médias qui relaient ses propositions et mettent en valeur les villes membres.



VILLES DE FRANCE EST UN INTERLOCUTEUR RECONNU DES POUVOIRS PUBLICS

Villes de France porte la parole et les attentes de ses membres et fait valoir l'identité de ces territoires auprès des pouvoirs publics et des différentes instances nationales, européennes et internationales.

VILLES DE FRANCE ENTRETIENT UN RÉSEAU EFFICACE D'ACTEURS LOCAUX

Manifestations, colloques, missions d'enquête et publications, site internet, newsletter hebdomadaire et plateforme d'échanges... Villes de France offre à ses membres de nombreux outils d'information, d'échanges, de partage de savoir-faire, et d'aide à la gestion locale.

VILLES DE FRANCE PROPOSE UNE OFFRE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

Villes de France organise des sessions de formation pour clarifier l'impact des réformes, accompagner les élus dans leurs missions et favoriser une meilleure gestion des collectivités.

VILLES DE FRANCE A ACQUIS UNE VISIBILITÉ MÉDIATIQUE IMPORTANTE

Par sa communication active sur ses travaux et prises de position, Villes de France a une image forte dans les médias, qui lui permet de peser dans les négociations nationales et de mettre en avant les réussites locales de nos territoires.



VILLES DE FRANCE VALORISE LES INITIATIVES LOCALES

L'association a pour vocation de faire connaître les initiatives de ses adhérents et les bonnes pratiques locales. Ainsi, Villes de France siège dans de nombreux jurys porteurs d'échanges et de légitimité : Capitale Française de la Biodiversité, Commission nationale Ecoquartiers, Pavillons Bleus, Victoires du Paysage, Prix énergies Citoyennes, label Villes Internet.

VILLES DE FRANCE REpond AU DEVELOPPEMENT DE SES MEMBRES

Villes de France est à l'origine du Programme « Action Cœur de ville »

Notre association travaille avec le Gouvernement et les partenaires d'« Action Cœur de Ville » pour accompagner les 234 bénéficiaires de ce programme afin de répondre à une double ambition : redynamiser le commerce local et rendre toujours plus attractifs et agréables les centres-villes.



La réindustrialisation des territoires

Villes de France est également engagée en faveur de la réindustrialisation des villes moyennes et de leurs territoires. Notre association porte haut et fort la question de la reconquête industrielle française et de la relocalisation.

NOS ACTIONS

Villes de France fait valoir les spécificités et défend les intérêts des villes et de leurs groupements auprès des instances publiques. L'association anime un réseau d'échanges avec les entreprises publiques et privées. Elle apporte également à ses membres de nombreux services exclusifs et des outils de gestion locale et d'aide à la décision.



AUDIENCES MINISTÉRIELLES

Interlocutrice écoutée et régulièrement invitée à des audiences auprès des membres du Gouvernement et de leurs cabinets, Villes de France fait entendre les spécificités des villes et de leurs intercommunalités, ainsi que leurs attentes sur les enjeux clés de la vie locale (finances et gestion locales, santé, éducation, sécurité, transition écologique et numérique, transport, services publics, fonction publique territoriale, ...).

AUDITIONS PARLEMENTAIRES

Dans le cadre de la préparation des projets et propositions de loi, Villes de France est régulièrement entendue par les Commissions Parlementaires et les missions d'inspection d'enquête, ou d'information. Les villes et intercommunalités participent ainsi au processus d'adoption des mesures législatives les concernant.

PARTICIPATION AUX INSTANCES PUBLIQUES

Villes de France intervient dans de nombreuses réunions prospectives auprès des administrations et des organes consultatifs. Son expertise et son rôle de représentation sont pleinement reconnus (Conseil National de la Refondation, Comité des Finances Locales, Comité National de l'Eau, Conseil National de la Biodiversité, Commission mixte inondation, Comités Réseaux fixes et mobiles, Conseil des Collectivités Territoriales pour la Culture, Conseil National de l'Information Statistique...).



COMMUNICATION DANS LES MÉDIAS

Quand l'actualité l'impose, Villes de France interpelle les pouvoirs publics sur des dossiers qui concernent les villes et leurs intercommunalités. Sa voix est largement relayée par les médias. Ses « tribunes » dans la presse font connaître ses positions auprès du grand public et lui permettent de peser dans le débat public.



PARTENARIATS AVEC LES ENTREPRISES

L'association noue des partenariats avec les grands acteurs économiques du développement local : Banques des Territoires, BCPE, Citéo, EDF, Engie, Enedis, Free, Google France, GRDF, IDEX, Keolis, Groupe La Poste, FDJ, MNT, Mercialis, Orange, Ratp Dev, Smacl Assurances, Sofaxis, SNCF, SFR Altice, Suez, Système U, Transdev, Veolia...

NOS OUTILS

VILLE DE FRANCE PROPOSE DES OUTILS EXCLUSIFS A SES ADHÉRENTS



MANIFESTATIONS ET COLLOQUES

Villes de France organise des manifestations sur tous les thèmes concernant la vie locale, ce sont des moments privilégiés de réflexion et d'échange.

LE CONGRÈS ANNUEL

L'association organise son Congrès dans une ville membre. Forums, assemblées plénières et visites de terrain rythment les travaux. Temps fort de la vie de l'association, ce Congrès permet aux élus et cadres territoriaux de se rencontrer, de débattre et d'exprimer leurs attentes, de mutualiser leurs actions innovantes et d'adopter des positions communes.

LES RENDEZ-VOUS DE L'INTELLIGENCE LOCALE

Initiés en 2010, ils réunissent experts, décideurs et membres de Villes de France autour d'une thématique d'actualité : finances, compétitivité, santé, enseignement supérieur, revitalisation des centres villes, silver économie... Des propositions sous la forme d'un manifeste sont éditées à l'issue de ces réunions nationales et médiatisées. Les derniers en date :

- Ville moyenne : la ville verte idéale ? (décembre 2021),
- Retour vers la ville du futur : ville connectée, ville d'avenir ? (décembre 2018),
- Faire de la Silver économie une, opportunité pour les villes de France (décembre 2017),
- Bâtir la fonction publique territoriale de demain (novembre 2016),
- Renforcer l'attractivité du centre-ville. Faire vivre les cœurs de ville (mars 2016),
- Intercommunalité : réformons la réforme ! (avril 2015),
- Quand les territoires s'approprient leur économie (décembre 2013)
- Réforme de l'enseignement supérieur et villes moyennes (avril 2013).

LES CAHIERS DES SOLUTIONS LOCALES

Publiés sous forme d'études ou d'enquêtes, les dossiers sont transmis aux villes et intercommunalités adhérentes pour accompagner leur gestion. retrouver en ligne nos dernières publications :

- Un avenir pour le vélo dans les villes moyennes
- La commande publique durable
- Zoom sur le patrimoine
- Tri à la source des biodéchets et méthanisation : Relever le défi avec les Villes de France
- Guide des énergies de demain dans les Villes de France
- Gagner le combat de l'air intérieur dans les Villes de France
- En route vers la mobilité électrique dans les Villes de France !



DÉPLACEMENTS THÉMATIQUES

Villes de France propose des déplacements thématiques et des journées de visites de terrain, avec ses partenaires. En 2022, le groupe de travail « Europe » s'est rendu à Porto pour découvrir les politiques locales en matière de transition énergétique.

→ LE CONGRÈS 2022



Deux jours de débats dans une ville impériale : Fontainebleau les 11 et 12 juillet 2022



Les 11 et 12 juillet 2022, Villes de France a tenu son XXIIème Congrès annuel à Fontainebleau à l'invitation de Julien Gondard, nouvellement élu Maire, et de Frédéric Valletoux, son prédécesseur devenu député. Au sortir des années de crise sanitaire, ce Congrès aura permis de mettre en perspective la nouvelle attractivité des villes moyennes, leur capacité de résilience mais aussi les défis auxquels elles doivent faire face.

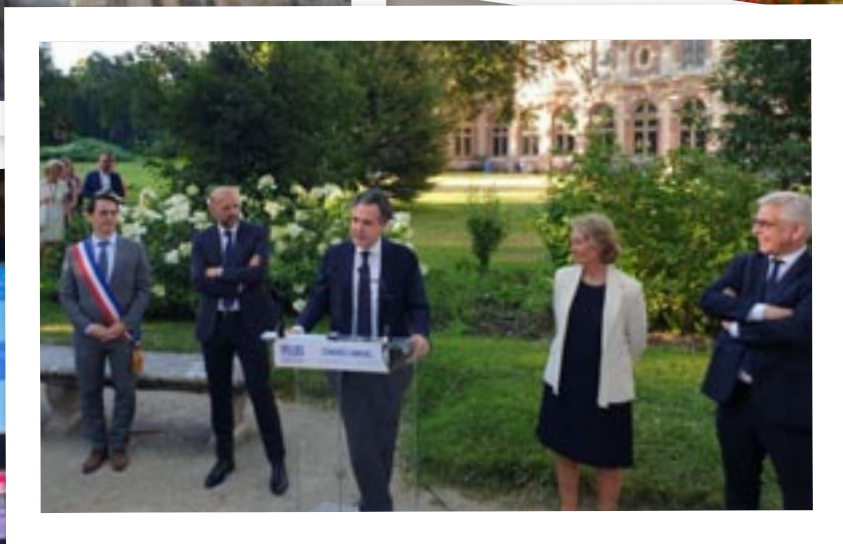
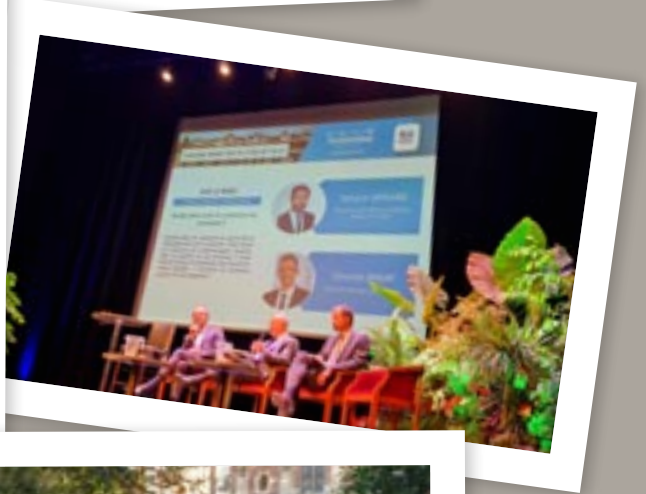
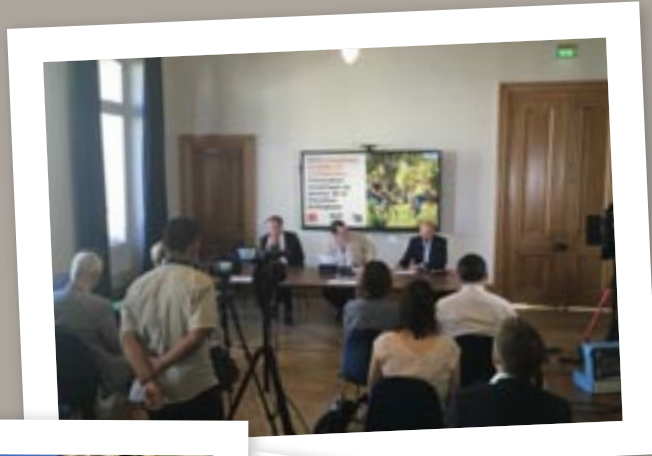
« 5 ans pour réussir dans les Villes de France » était le thème de ce Congrès. La première table-ronde a porté sur Action Cœur de Ville, co-construit entre l'État et Villes de France. L'occasion de saluer le rôle positif du

programme dont la prolongation avait été annoncé à Blois l'année d'avant par le Premier ministre, Jean Castex, lors du précédent Congrès de Villes de France. Les attentes des villes moyennes sont fortes autour des moyens qui seront engagés ainsi que sur les nouvelles orientations qui seront données.

Les autres tables-rondes ont porté sur des thématiques d'avenir pour les villes moyennes : la transition énergétique, les potentiels économiques et de formation, la place du commerce de proximité.

Les échanges ont été riches et les bonnes pratiques vont permettre d'alimenter les travaux de Villes de France. De nombreux signaux positifs ont été évoqués sur le devenir des villes moyennes.

→ LE CONGRÈS 2022 EN IMAGES







FINANCES ET FISCALITÉ

Des ressources locales impactées par l'inflation et la crise énergétique

Audition de
Jean-François Débat
par la Cour des Comptes -
Septembre 2022



En 2022, les finances locales des Villes de France et de leurs intercommunalités ont été fortement contraintes. Une érosion de leur pouvoir d'achat avec des ressources transférées de l'Etat qui ne suivent pas le rythme de l'inflation, et des dépenses par habitant plus importantes que dans d'autres strates de population.

Villes de France a poursuivi de nombreux travaux et est intervenue à plusieurs reprises (ministères, Parlement, Cour des Comptes...) sur la nécessaire préservation des équilibres pour les villes moyennes et de leurs intercommunalités.



2022 est restée une année inhabituelle, tant du point de vue de l'intensité que de la durabilité de l'inflation, avec des conséquences non neutres pour les budgets des villes (selon les chiffres provisoires de l'Insee, les prix à la consommation ont augmenté de plus de 6% sur un an). L'année 2022 restera en effet une année en trompe l'œil pour les finances des collectivités locales vis-vis de l'inflation constatée et le

décalage introduit avec le gel en volume de la DGF, et la faible revalorisation des compensations fiscales.

Valable en 2022, ce constat va-t-il se reproduire dans les années à venir, en raison de la question de la durée persistante de l'inflation (denrées alimentaires, fluides, énergies, matériaux, augmentations de salaires...) et des annonces gouvernementales prises



dans le cadre de la revalorisation du pouvoir d'achat des fonctionnaires (revalorisation du point d'indice, revalorisation salariale des agents de catégories B, Ségur de la santé...).

Les mesures déjà actées en 2022 ont eu des conséquences financières et des impacts significatifs sur les charges courantes. L'autofinancement des collectivités devrait reculer fortement, de l'ordre de 15 à 20% pour cette année.

Aujourd'hui, les villes moyennes doivent étaler certaines tranches de leurs travaux ou différer un certain nombre d'investissements programmés, il existe un risque de devoir de les supprimer, si l'Etat « rogne » dans les années à venir sur les marges de manœuvres à travers des transferts financiers pratiquement non indexés.

A court terme, la qualité de certains services aux publics risque d'être remise en question (réduction des tranches horaires, de jours d'ouvertures, réinterrogation du maintien de certains services).

Rencontre ministérielle avec Gabriel Attal, Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé des Comptes publics, Stanislas Guérini, Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, et Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités Territoriales - Septembre 2022.

Focus sur la DGF 2022 des Villes de France : une baisse significative du pouvoir d'achat des villes

Avec un montant notifié d'un peu plus d'un milliard d'euros pour les 150 villes moyennes adhérentes en 2022, l'évolution globale des dotations observée sur les villes moyennes résulte de la péréquation et des mouvements internes à la DGF. La croissance des dotations d'aménagement des Villes de France (DSU et DSR) de plus de 14 millions d'euros, a été autofinancé par « l'écrêtement » de la dotation forfaitaire de certaines villes de l'échantillon.

Sur le périmètre analysé, les Villes de France ont pu bénéficier d'une évolution cumulée de leurs dotations - dotation forfaitaire et dotation de solidarité urbaine - d'un peu plus de 15 millions d'euros, entre 2021 et 2022, ce qui ne suffit pas à compenser l'inflation constatée. Avec une inflation qui pourrait se situer à plus de 6% en 2022, leur manque à gagner peut-être en effet estimé à plus de 50 millions d'euros.

Concrètement, cela traduit donc une réelle perte de pouvoir d'achat de ces villes. Dans les faits, cette augmentation de DGF concerne trois villes moyennes sur cinq, notamment celles éligibles à la DSU.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Villes de France et la transition écologique

En 2022, les débats sur la transition écologique ont été riches, notamment dans un contexte de guerre en Ukraine et d'inflation énergétique. Le gouvernement a publié un plan sur la sobriété énergétique et les débats ont été nombreux avec les élus locaux et les parlementaires sur le « zéro artificialisation nette ». Jérôme Baloge, Maire de Niort, élu référent à la Transition écologique, a porté les enjeux des villes moyennes et réuni des groupes de travail sur la biodiversité et la crise énergétique.



Jean-François Debat au CNR Climat-Biodiversité - Octobre 2022

L'ANCT publie les résultats de la Fabrique Prospective « Villes moyennes et transition écologique »

L'Agence nationale de la cohésion des territoires a lancé, en 2020, la Fabrique Prospective « Villes moyennes et transition écologique : quelles mutations des modes de production et de consommation ? » en partenariat avec Villes de France, le Commissariat général au développement durable et la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature. Cette Fabrique Prospective a permis à quatre villes moyennes bénéficiaires du programme Action cœur de ville - Beauvais, Bourg-en-Bresse, Lorient et Saint-Dié-des-Vosges -

d'être accompagnées pendant un an et demi pour définir une feuille de route adaptée à leurs priorités. La démarche a permis d'identifier quatre leviers mobilisables par le bloc local et huit pistes d'action au niveau national.

Villes de France a réuni son séminaire sur la nature dans les centres-villes

Le 16 mars 2022, Jérôme Baloge, Maire de Niort, a présidé le groupe de travail de Villes de France dédié à la transition écologique et

aux centres-villes. Une centaine de participants issus de France métropolitaine et d’Outre-mer ont pu échanger au cours de cette visioconférence sur le développement de la nature en ville. A l’heure de la réflexion sur l’avenir du programme Action Cœur de Ville, cette réunion a permis d’aborder les sujets liés à l’embellissement du cadre de vie, à l’agriculture urbaine, aux espaces propices à la biodiversité et à la sobriété foncière. Cette rencontre, riche en témoignages de terrain, a été clôturée par Bérengère Abba, Secrétaire d’État en charge de la biodiversité.

Nouveau cahier des Solutions locales dédié au tri des biodéchets et à la méthanisation

Après les énergies de demain, la qualité de l’air intérieur, la mobilité électrique et bioGNV, Villes de France a publié en juin un nouveau cahier des solutions locales, cette fois en partenariat avec GRDF, qui est consacré au tri à la source des biodéchets et à la méthanisation. Le cahier a été présenté à l’occasion des Assises de la Transition énergétique à Genève le mercredi 1er juin par Bastien Régnier, directeur général de Villes de France et par Frédéric Martin, directeur général adjoint de GRDF. Ont été évoqués les leviers d’action, les initiatives réussies comme à Laon et à Fontainebleau mais aussi les enjeux d’acceptabilité sociale des projets.

Plan de sobriété : des bonnes pratiques pour les collectivités

Le 6 octobre, le Gouvernement a présenté son plan de sobriété avec les retours des différents groupes de travail. Le dispositif EcoWatt porté par RTE a été présenté : il permet d’informer sur la tension sur le réseau électrique et donc les risques de délestage/coupures. Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique a dévoilé la campagne de

sensibilisation grand public « chaque geste compte ». Enfin, la Première ministre Elisabeth Borne a clôturé la journée en rappelant la nécessité d’engagement de l’ensemble des acteurs. L’ambition est de réduire la consommation énergétique de 10% en 2 ans puis de 40% d’ici 2050. Pour les collectivités, des bonnes pratiques ont été identifiées.

Webinaire Villes de France sur la crise énergétique et la sobriété

Le 15 décembre, s’est tenu un webinaire « Crise énergétique et sobriété » dans le cadre du groupe de travail Transition écologique, présidé par Jérôme Baloge. Organisé en partenariat avec EDF, les présentations de Nelly Recrosio, Directrice du marché d’affaires d’EDF ont permis de mieux comprendre les origines de la crise, les mécanismes gouvernementaux pour faire face à la hausse des coûts de l’énergie (filet énergétique, bouclier énergétique et amortisseur électricité) et les solutions de sobriété avec des exemples de réalisations en villes moyennes.



Florian Bercault, Maire de Laval, Comité National des labels ÉcoQuartiers

CENTRE-VILLE ET COMMERCE



Pérenniser le programme Action Cœur de Ville

A la suite la décision du Gouvernement de prolonger le programme national Action Cœur de Ville jusqu'en 2026, Villes de France a participé aux travaux de la mission de préfiguration (« Task force ») associant, aux côtés de l'ANCT, les partenaires financeurs fondateurs (Banque des Territoires, Action Logement, Anah). Villes de France a exercé un suivi très actif de ce dossier tout au long de l'année pour réussir la poursuite du programme Action Cœur de Ville.

innovant, tant dans sa conception que dans son déploiement. Il a créé une réelle dynamique, en facilitant le développement de projets structurants soutenus par les Maires. Il a eu un effet d'entraînement sur les politiques locales, mettant au cœur des priorités la réhabilitation des villes moyennes et de leur centre ». Sollicitée pour avis sur cette enquête, Villes de France avait formulé ses remarques écrites à propos du relevé d'observations provisoires du rapport sur ce programme en juin 2022, notamment après avoir été auditionnée.



Mobiliser les acteurs du commerce

Caroline Cayeux, Maire de Beauvais et Présidente de Villes de France, avec Luc Bouard, Maire de La Roche-sur-Yon, et Jérôme Baloge, Maire de Niort, ont rencontré Alain Di Crescenzo, le nouveau Président de CCI France le mercredi 6 avril pour évoquer la phase 2 d'Action Cœur de Ville (2023 et 2026). L'objet de cette rencontre de Villes de France était de poursuivre les échanges réguliers avec le réseau des CCI France en matière de revitalisation économique et commerciale en centre-ville. Les élus ont souhaité aborder les sujets du renforcement du partenariat de travail avec les chambres consulaires et spécialement les CCI sur le sujet du commerce. Une convention de partenariat a été signée officiellement le 31 mai lors de l'Assemblée générale de CCI France.

Une méthode particulièrement saluée

Dans son rapport définitif publié le 29 septembre 2022, la Cour des comptes a rappelé combien « ce programme s'avère ambitieux et

Les pistes de travail pour l'après 2022

Le préfet Rollon Mouchel-Blaisot avait engagé en janvier des consultations auprès des maires et de Villes de France. Un pré-rapport a été présenté lors du Comité Exécutif ACV (Comex) le 1er avril 2022 sous la présidence du ministre Joël Giraud. Frédéric Valletoux, Maire de Fontainebleau, a représenté notre association à cette occasion. Il a rappelé au Gouvernement et aux trois partenaires le besoin de densifier le programme Action Cœur de ville, en augmentant les moyens, jusqu'à la fin du mandat municipal en 2026. Toutefois, la maquette financière des moyens de l'État et partenaires n'a été développée que dans le rapport définitif en novembre 2022. Quatre principaux objectifs ont été identifiés pour la phase 2023-2026, proposant de faire d'Action Cœur de Ville « le vecteur privilégié de territorialisation des politiques publiques au service de la transition écologique » selon quatre axes :

1. conforter le socle de services, le vivier d'emplois et le rôle de centralité des villes moyennes pour l'ensemble de leur territoire ;
2. revitaliser prioritairement le centre-ville afin d'y remettre habitants et activités dans un cadre de vie accueillant, agréable et inclusif ;
3. accompagner les villes moyennes à relever le défi des trois grandes transitions : écologique, démographique et économique ;
4. accélérer le passage à l'opérationnel des actions, en apportant aux villes ACV l'accompagnement nécessaire à la mise en œuvre de projets transversaux plus complexes et des financements adaptés.

Bâtir la nouvelle maquette financière

Le 4 juillet 2022, une délégation de maires membres de Villes de France a été conviée à une réunion avec les financeurs et l'État, afin de discuter de la future maquette financière du programme jusqu'en 2026. L'objectif était d'échanger avec les élus sur les pistes de solutions préconisées par la Mission Action Cœur de Ville (ACV) de l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires en lien avec les trois partenaires financiers (Banque des Territoires, Anah et Action Logement). Dans ce cadre, une présentation des axes futurs des orientations de l'acte 2 d'Action Cœur de Ville a été effectuée par le préfet Rollon Mouchel-Blaisot, Directeur du programme Action Cœur de Ville, le 11 juillet 2022 en ouverture du Congrès de Villes de France à Fontainebleau. Les annonces plus détaillées sont intervenues en novembre lors de la semaine du Salon des Maires.

Des partenaires bien présents

Lors des Rencontres Cœur de ville 2022 organisées par la Banque des Territoires à Paris, le Directeur Général de la Caisse des Dépôts, Éric Lombard a détaillé les crédits que l'institution et ses filiales allaient déployer, à hauteur de près de 2,5 milliards d'euros sur quatre ans à partir de 2023. Lors du Salon des Maires, le Président d'Action Logement, Bruno Arcadipane, recevait les élus des villes du



programme pour faire un bilan de la première période, en exprimant une grande satisfaction à l'égard du travail accompli par l'Agence auprès des territoires concernés, avec 1,6 milliard d'euros engagé. Action Logement a souhaité attendre la fin de la négociation avec l'État de sa convention quinquennale 2023-2027 pour être en mesure d'annoncer le montant de sa contribution au second programme. Le Président de Villes de France, Gil Avérous, a notamment rencontré le Président d'Action Logement le 13 décembre pour faire un point sur l'intervention du Groupe en amont des négociations avec l'État. Il a été annoncé que l'engagement spécifique de l'Anah allait aussi se poursuivre notamment en vue d'encourager les travaux de rénovation et réhabilitation des logements.

Un dynamisme au rendez-vous

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et Mytrafic ont procédé, en partenariat avec Villes de France, à l'actualisation de leur outil de suivi et d'analyse du niveau d'attractivité et de fréquentation piétonne des centres-villes des 234 villes bénéficiaires du programme national Action cœur de Ville. Rollon Mouchel-Blaisot, Directeur du programme national ACV, et Frédéric Chéreau, Maire de Douai, accompagné de Marc Gricourt, Maire de Blois, représentant Villes de France ont présenté au Salon des Maires et des collectivités locales, les données actualisées de cet Observatoire des mobilités des villes ACV.

*Rencontre Action
Cœur de Ville d'Action
Logement - Novembre
2022*



HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

Une période électorale propice aux échanges sur les projets

Les interventions de renouvellement urbain et les politiques de l'habitat ont vocation à être adaptées à la situation des villes de France. L'association a mis en place un travail collaboratif avec les élus adhérents de son réseau sur les problématiques rencontrées par les quartiers prioritaires dans les intercommunalités.

Observatoire de l'habitat 2022

Villes de France a publié au premier trimestre, avec le soutien de ses partenaires Banque des Territoires, Union sociale pour l'habitat (USH) et Enedis, la synthèse 2022 de son Observatoire de l'Habitat. Cet outil a couvert toutes les communes de France métropolitaine et leurs EPCI. Ce nouvel opus a réparti les 34 839 communes métropolitaines en grandes catégories de communes. La synthèse 2022 a

donc mis en évidence les dynamiques territoriales des villes de plus de 10 000 habitants en France en matière de logement, en lien avec toutes les données statistiques relatives à la démographie, le profil de la population, les caractéristiques du parc de logement et les dynamiques de construction.

Un Réseau des acteurs de l'habitat actif

Le Réseau des acteurs de l'habitat - dont est notamment partenaire Villes de France - a organisé une nouvelle webconférence « Faire vivre la densité urbaine : collectivités locales et organismes Hlm agissent ensemble ». Surtout, Le 7 décembre 2022 une journée a été proposée par le Réseau des acteurs de l'habitat et le Réseau recherche habitat logement (REHAL) sur « les défis économiques du foncier et du logement abordables (2022-2025) ». Un partenariat de recherche était notamment mené avec les quatre associations d'élus suivantes : Association des petites villes de France, France Urbaine, et Intercommunalités de France.

Pacte de confiance État et collectivités

En vue de l'élection présidentielle, les associations nationales d'élus locaux ont décidé de défendre l'avenir des quartiers populaires en préparant un texte commun dans le cadre de la commission commune



Politique de la Ville et Cohésion sociale, coprésidée par Michel Bisson, Maire de Lieusaint, et Frédéric Leturque, Maire d'Arras. Par le moyen d'une contribution commune à l'attention des candidats à l'élection présidentielle, les associations d'élus signataires ont fait le choix inédit d'une parole unique pour faire le choix du dialogue et d'une coopération exigeante et constructive avec l'État. De nombreuses propositions ont été formulées de manière collective.

Publication du rapport sur les contrats de ville

L'année 2022 a été une période d'évaluation des contrats de ville en vue de la prorogation de ces derniers, ainsi que de la géographie prioritaire et des mesures fiscales associées. La ministre déléguée chargée de la Ville, Nadia Hai, avait engagé un temps de réflexion en lançant à la fin de l'année 2021 et au premier trimestre 2023 les travaux de la Commission nationale chargée de mener une large concertation des forces vives de la politique de la ville afin de tirer les enseignements de ces dernières années, et surtout de proposer des axes de réflexion pour son avenir. Au nom de Villes de France, Denis Thuriot, Maire de Nevers, a été auditionné par les 24 membres de cette commission dans le cadre de cette mission sur l'avenir des contrats de villes après 2022 et sur la future géographie prioritaire. Fin juin, la Commission a finalement dévoilé son rapport.

Assises du logement 2022

Le 2 juin 2022, Villes de France était partenaire du média Batiactu Groupe pour sa 4e édition des Assises Nationales du Logement et de la mixité urbaine, à la Cité Internationale Universitaire de Paris. Dans ce cadre dédié, propice aux échanges, la Présidente de Villes de France, Caroline Cayeux, est notamment intervenue en séance plénière.



© Bruno LAMY - Juste une image - 2020

Signature de la charte ÉcoQuartier

Le jeudi 24 novembre 2022, Gil Avérous a signé au nom de Villes de France une charte avec Olivier Klein, Ministre délégué chargé de la Ville et du Logement. Lors de cette cérémonie, Florian Bercault, Maire de Laval et Président de la Commission nationale Éco-Quartiers, a pu présenter les grands enjeux de cette labellisation et de ses évolutions futures. Enfin, Gil Avérous a rappelé son souhait d'encourager la réalisation d'opérations exemplaires d'aménagement durable des territoires et plus particulièrement des opérations ÉcoQuartiers dans les villes moyennes qui ont des programmes significatifs de développement de l'habitat. Les 234 villes du programme Action Cœur de Ville restent donc des territoires de choix pour ce type de projet urbain.



NUMÉRIQUE

Villes de France et le Numérique



Conférence Villes de France et Paroles d'élus sur les villes intelligentes et durables lors du Congrès de Villes de France - Juillet 2022

L'action numérique de Villes de France a porté sur les présidentielles, sur l'accompagnement au déploiement de villes durables et intelligentes mais aussi sur la rencontre des acteurs clés du secteur et sur des partenariats riches avec des associations comme Villes Internet ou avec des acteurs privés. Denis Thuriot, Maire de Nevers, élu référent de Villes de France au numérique, a porté les messages de l'association au sein de différentes instances.

Des propositions pour la Présidentielle

Luc Bouard, Maire de La Roche-sur-Yon et Secrétaire général de Villes de France, a présenté aux côtés d'autres associations d'élus, les propositions « numérique » élaborées collectivement pour les élections

présidentielles, le jeudi 3 mars dans le cadre du Forum des Interconnectés. Le manifeste porte 20 propositions autour de 5 priorités que sont « mettre en place les conditions de la confiance », « penser un numérique émancipateur pour tous et dans tous les territoires », « bâtir une véritable politique publique numérique territoriale », « pour une sobriété numérique à la française » et « encourager le développement d'une économie responsable ».

Conférence Villes de France et Paroles d'élus sur les villes durables et intelligentes

Dans le cadre du Congrès annuel de Villes de France, cette conférence portait sur le thème « Villes moyennes durables et intelligentes : l'innovation numérique au service de la transition écologique ». Animé par Luc

Senhour, la table-ronde a accueilli Jean-François Debat, Président délégué de Villes de France, Cyril Luneau, Directeur des relations avec les collectivités locales chez Orange, Emmanuel François, expert en bâtiment intelligent, Denis Thuriot, Maire de Nevers, référent transition numérique de Villes de France, Jérôme Baloge, Maire de Niort, référent transition écologique de Villes de France et Frédérique Macarez, Maire de Saint-Quentin.

Comité de pilotage télécom et qualité du déploiement

Coprésidé par Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des télécommunications et Dominique Faure, secrétaire d'État chargée de la Ruralité, le comité de pilotage « mobilisation du secteur telecom » s'est réuni le 26 septembre. Villes de France était représentée par Olivier Gacquerre, Maire de Béthune, qui a réaffirmé la nécessité de déployer dans tous les territoires, avec une bonne qualité et de renforcer le dialogue avec les élus locaux.

Lancement du Comité Réseaux fixes

Le 20 octobre, s'est tenu le lancement du Comité Réseaux fixes, présidé par le préfet Pierre Mirabaud et rassemblant les opérateurs Télécom, les entreprises de la filière et les associations d'élus locaux. Villes de France était représentée par Denis Thuriot qui a rappelé l'importance d'une couverture équitable des territoires mais aussi d'une meilleure sécurité des armoires fibre. Il a demandé une campagne de communication globale sur la fin du réseau cuivre.

Rencontre avec le ministre Jean-Noël Barrot

Le 9 novembre, Gil Avérous, Maire de Châteauroux, Président de Villes de France et



Denis Thuriot, Maire de Nevers, élu référent au numérique de Villes de France ont été reçus par Jean-Noël Barrot. Le ministre a insisté sur deux chantiers prioritaires pour son ministère : le déploiement d'infrastructures avec la fibre, le New deal mobile et la fin du cuivre ainsi que l'inclusion numérique. Ont été abordés les enjeux du déploiement du très haut débit mais aussi de la couverture mobile, de la cybersécurité, de sobriété et d'inclusion numérique.

Rencontre avec Jean-Noël Barrot, Ministre délégué chargé de la transition numérique - Novembre 2022

Signature de deux nouveaux partenariats

Lors du salon des Maires, le 23 novembre, Gil Avérous a signé deux nouveaux partenariats. Le premier avec Free, en présence de Thomas Reynaud, Directeur Général de Free. Le second partenariat a été signé avec Benoît Tabaka, Secrétaire Général de Google France. L'objectif est de mettre en place une tournée des Villes de France des Google Ateliers Numériques, qui sont gratuits et permettent de former à la cybersécurité. Présent à la signature, Jérôme Notin, Directeur du GIP Acyma (cybermalveillance.gouv.fr) a présenté un guide pour accompagner les collectivités.



MOBILITÉ

Des mobilités au service du quotidien



Rencontre avec
Jean-Pierre Farandou,
Président de la SNCF -
Novembre 2022

Les villes moyennes répondent aux aspirations qui s'expriment de plus en plus fortement dans la population : environnement préservé, qualité de vie et des relations domicile-travail, tranquillité mais aussi services de proximité, et bien entendu toutes les formes de mobilité.

Développement du télétravail, amélioration de l'habitat et foncier accessible, cadre de vie... Autant d'arguments en faveur de l'installation des actifs dans les villes moyennes. Dès lors, toutes les mobilités constituent un levier essentiel pour lutter contre les fractures territoriales, mais sont aussi un investissement d'avenir en faveur de la transition écologique.

Lancement d'une grande étude sur les pratiques et usages du Vélo

Pour favoriser et améliorer la connaissance des déplacements, Villes de France, a lancé en 2022 avec son partenaire Transdev une étude sur la cyclabilité dans les villes moyennes.

Les principaux objectifs de cette étude sont :

- de mettre en relief des pratiques et dynamiques vélo enclenchées dans les villes moyennes, ou des volontés locales de développer ces dynamiques ;
- d'appréhender la place du vélo dans les villes moyennes, l'approche et l'intégration de ce mode de transport par les usagers actuels ou futurs dans la chaîne de mobilité ;



Renouvellement de la convention de partenariat avec RATP DEV - Décembre 2022

→ de déterminer et de comprendre le profil des usagers et des non-usagers du vélo. Des réflexions ont ainsi été menées à partir d'un panel de 12 villes moyennes sélectionnées pour une approche qualitative et quantitative renforcée (ateliers de travail, focus groups, enquête complémentaire), et une parution des résultats est prévue au premier semestre 2023.

Donner une chance à toutes les mobilités du quotidien

Au niveau ferroviaire, Villes de France estime que les transports du quotidien ne doivent pas se résumer à quelques relations grande vitesse de métropoles à métropoles, et à un rabattement organisé autour de « petites lignes » au niveau de la province. Villes de France est attachée à l'animation d'un réseau de lignes secondaires qui soit national, c'est-

à-dire des lignes interrégionales qui ont une fonction de desserte transversale, comme cela existe toujours avec le modèle des trains d'équilibre du territoire (TET) ou des trains de nuit.

Imaginer un plan de mobilités durables dans les villes moyennes

La réussite du développement des mobilités durables ne se fera pas sans les villes intermédiaires. Villes de France demande l'élaboration d'un plan en faveur des mobilités durables dans les villes moyennes en y déployant des points de distribution mixtes (électrique, bioGNV, hydrogène). L'enjeu global est de garantir une diversité de choix locaux dans la transition des matériels de transports de personnes et favoriser les modes de propulsion qui soient hybrides.



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

La nécessité de délimiter **qui fait quoi ?**



*Le Président de la
République au Congrès
des Maires - Novembre 2022*

S'il est un sujet qui alimente toujours l'actualité et la réflexion des maires des Villes de France, celui de la sécurité et de la prévention de la délinquance en est un. Elu de proximité par excellence, le maire reste la pierre d'angle dans l'articulation de tous les dispositifs destinés à assurer la tranquillité des citoyens.

S'étant réunis à plusieurs reprises sur cette question en 2022, les maires des Villes de France souhaitent certes disposer d'outils pour prévenir ou endiguer la délinquance sur leur territoire, mais ils en appellent à l'Etat pour clarifier la situation. Il est nécessaire de fixer en quelque sorte la « ligne rouge », c'est-

à-dire préciser clairement le rôle respectif qui est dévolu aux polices municipales et aux forces de l'ordre, et de définir les missions qui leurs sont communes.

Présente avec l'ensemble des associations représentatives du bloc local (telles que l'AMF, l'AMRF, l'APVF, France urbaine, Intercommunalités de France...), Villes de France s'est associée en 2022 à la réflexion du Gouvernement sur l'avenir des polices municipales. Frédérique Macarez, Maire de Saint-Quentin, Présidente du groupe de réflexion dédié à la sécurité au sein de Villes de France, a fait état des principaux retours des adhérents sur le sujet.

Échange avec Gil
Avérous au Congrès
des Maires
- Novembre 2022



© Bruno LAMY - Juste une image - 2023

Parmi les principaux messages de Villes de France :

- une délinquance de terrain de plus en plus ancrée, et violente, constat partagé par l'ensemble des associations d'élus ;
 - des polices municipales des villes moyennes devenant de plus en plus au quotidien un « premier rideau d'intervention » ;
 - des missions d'ordre public ou relevant du bas spectre de délinquance transférées parfois indûment aux polices municipales ; d'où l'importance de la clarification des rôles et des doctrines d'emploi de chaque force de sécurité ;
 - la police municipale est une filière qui
- reste en tension dans les villes, avec des difficultés à fidéliser les agents, du fait de la concurrence / et des différences d'équipement entre territoires ;
 - les attentes sont fortes en matière de revalorisations salariales, de déroulement de carrière ou de reconnaissance de la pénibilité ;
 - le souhait de renforcer la relation indispensable entre le maire de la ville-centre avec le DDSP, le procureur et le préfet pour l'animation et la vie du CLSPD ou CISPD ;
 - les attentes toujours importantes en ce qui concerne l'information du maire et la consultation de certains fichiers.



EUROPE

Villes de France et l'Europe



Formation « Comment financer sur 2021-2027 ses projets de développement local via les financements européens » - Avril 2022

L'année 2022 a été marquée par la présidence française de l'Union européenne, la conférence sur l'avenir de l'Europe et la négociation de l'accord de partenariat pour la programmation 2021-2027. Le groupe de travail Europe présidé par Luc Bouard, Maire de La Roche-sur-Yon a été très actif avec l'élaboration d'une contribution à la conférence sur l'avenir de l'Europe, la rencontre avec des acteurs institutionnels clés et un voyage d'étude à Porto sur les énergies renouvelables.

Présidence française de l'Union européenne : porter la voix des villes moyennes

Alors que la France a pris la présidence du Conseil de l'Union européenne le 1^{er} janvier 2022, Villes de France a publié une contribution à la conférence sur l'avenir de l'Europe. L'association porte quatre propositions phares :

- Faire du Comité des régions une organisation davantage représentative des villes et lui octroyer un rôle renforcé en appui au Parlement européen.

- Définir une stratégie européenne pour les Villes Moyennes Européennes et les mettre en réseau.
- Mettre l'accent sur les villes de taille moyenne dans le programme Erasmus et renforcer les formations en échange dans ces villes
- Soutenir le développement économique et la réindustrialisation des villes moyennes.

En outre, plusieurs villes de France ont accueilli des événements en lien avec la présidence française. A Arles, Clément Beaune, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes a réuni ses homologues et à Nevers, ce sont les Ministres chargés des télécommunications qui se sont retrouvés sous la présidence de Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, avec la participation de Thierry Breton, Commissaire au marché intérieur.

Rencontre avec Clément Beaune, Secrétaire d'Etat aux affaires européennes

Le 28 février, une délégation d'élus de Villes de France a rencontré Clément Beaune, Secrétaire d'Etat aux affaires européennes dans le cadre de la Présidence française de l'Union Européenne (PFUE). A cette occasion, l'association a remis sa contribution au Secrétaire d'Etat qui a reçu positivement la demande de Villes de France d'avoir une représentation propre au sein du Comité des régions. La situation internationale a ensuite été évoquée.



Rencontre avec Clément Beaune, Secrétaire d'Etat aux affaires européennes - Mars 2022

Formation « Comment financer sur 2021-2027 ses projets de développement local via les financements européens »

Cette formation s'est tenue le 6 avril et a porté tant sur les opportunités de financements par les fonds européens que sur la méthode pour construire et gérer les projets de financement. Elle a été introduite par Luc Bouard et par Philippe Cichowlaz, directeur du pôle « Politique de cohésion européenne » à l'ANCT.

Les conclusions de la conférence sur l'avenir de l'UE

Le 9 mai, à l'occasion de la Journée de l'Europe, ont été remises les conclusions de la conférence sur l'avenir de l'Union Européenne. Les collectivités locales sont citées dans quatre propositions concernant la transition écologique, l'intégration dans le système scolaire de la production alimentaire et la protection de la biodiversité, leur association au Semestre européen et la préparation des jeunes à la vie active. En outre, la conférence sur l'avenir de l'Europe a débouché sur un appel à projets pour des conseillers locaux de l'UE, qui seraient des



partenaires de la Commission pour communiquer les enjeux de l'UE auprès de la population.

Déplacement à Porto sur les énergies renouvelables

Le groupe de travail Europe s'est rendu à Porto du 30 novembre au 2 décembre. La délégation d'élus a rencontré Monsieur Manuel de Novaes Cabral, Consul honoraire de Porto. Des échanges avec l'architecte Martin Lemerre, Conseiller de la CCI, ont permis de mieux appréhender les enjeux de Porto. Des visites de terrain ont permis de découvrir un projet municipal exemplaire de rénovation énergétique « Green Awards » (ayant reçu la certification LEED) ainsi que le barrage hydro électrique de Foz Tua. Le groupe de travail Europe s'est également réuni pour définir les prochaines actions.

Déplacement à Porto sur les énergies renouvelables - Décembre 2022



CULTURE ET PATRIMOINE

Villes de France et la Culture

© Bruno LAMY - Juste une Image - 2020



Alors que les saisons culturelles 2020 et 2021 avaient été marquées par la crise sanitaire, l'année 2022 s'est distinguée par un souffle nouveau et un fort dynamisme dans les territoires. L'association Villes de France - à travers les différentes instances de concertation et ses partenariats nombreux - s'est particulièrement mobilisée pour ce retour de la culture dans nos villes.

Déploiement du « pass Culture »

Lors du Congrès de Villes de France à Fontainebleau, le « pass Culture » a été mis à l'honneur avec un stand dédié en lien avec le ministère. Ce dispositif contribue à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Villes de France a en outre diffusé très largement dans son réseau Vadémécum de la part collective du « pass Culture » au cours du mois de septembre. Ce document a abordé notamment le descriptif d'une offre collective, le cadre d'éligibilité des acteurs culturels, le cadre réglementaire et les ressources disponibles.

Montbéliard désigné Capitale française de la Culture

Le ministère de la Culture a annoncé en février 2022, en partenariat avec les associations d'élus partenaires de l'opération dont Villes de France, l'ouverture de l'appel à candidature pour la désignation de la future Capitale française de la culture, labellisée pour toute la durée de l'année 2024. Attribué tous les deux ans, le label a pour mission d'encourager, de valoriser et de soutenir les nombreuses collectivités qui font le choix de la culture pour dynamiser voire revitaliser leur territoire. Toutes communes ou groupements de communes, dont la population était comprise entre 20 000 et 200 000 habitants, pouvaient candidater. Le ministère a finalement labellisé le Pays de Montbéliard Agglomération Capitale Française de la Culture 2024.

Préparer la prochaine Capitale européenne de la Culture

Dispositif différent de la démarche nationale évoquée précédemment, l'opération de la

« capitale européenne de la culture » - lancé en 1985 - permet à une ville hôte désignée par l'Union européenne de mettre en œuvre pendant une période d'une année civile un programme de manifestations culturelles. L'État français a en charge l'organisation du processus de désignation de la future ville qui sera, en 2028, capitale européenne de la Culture. Les associations nationales d'élus locaux - dont pour la première fois Villes de France - ont été associées à ce travail préparatoire tout au long de l'année 2022. La sélection de la ville, future capitale européenne de la Culture, interviendra en décembre 2023.

Festivals et respect de l'environnement

Villes de France avait participé avec le ministère de la Culture aux travaux de rédaction de la Charte de développement durable pour les festivals. Concernant les événements dans un bon nombre de villes moyennes en 2022, la mise en œuvre de cette charte a notamment contribué à encourager les organisateurs de festivals à développer des pratiques plus respectueuses de leurs publics et de leur territoire, dans une dynamique réduisant leur impact sur l'environnement et le climat.

L'avenir du patrimoine religieux

En mai 2022, l'association Villes de France a été sollicitée par le Sénat dans le cadre de sa Mission d'information sur l'état du patrimoine religieux, notamment à travers l'expertise de son « Réseau des Villes-Cathédrales ». Cette contribution a notamment permis de faire des propositions concrètes pour mieux identifier, protéger, valoriser et faire vivre ce patrimoine et permettre sa réappropriation collective, notamment dans le cadre de cathédrales appartenant à l'État ou aux villes membres. L'année a aussi été marquée par le déploiement du « Plan Cathédrales » dans les



© DR

territoires avec la mise en œuvre de nombreux chantiers avec la poursuite de l'engagement des crédits en 2022.

Préserver la saison culturelle

Alors qu'un nombre important de gendarmes et de policiers sera mobilisé pour assurer la sécurité des Jeux olympiques en 2024, certains professionnels de la culture, rejoints par des élus, ont demandé au Président de la République de ne pas annuler les festivals prévus. Cette démarche collective a été initiée notamment par la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture en vue de maintenir les événements culturels prévus pendant la durée des Jeux olympiques de 2024. Gil Avérous a notamment cosigné - en tant que Président de Villes de France - une Tribune collective parue dans le Journal du Dimanche le 13 novembre 2022.

ON EN A PARLÉ DANS LES MÉDIAS

Communiqué

Le 4 novembre 2022

Projet de loi de finances pour 2023
Villes de France dénonce la réintroduction du contrat de confiance et s'interroge quant au nombre de villes véritablement éligibles au filet de sécurité anti-inflation

La Première Ministre, Elisabeth Borne, a de nouveau demandé cette semaine à l'Assemblée nationale la confiance sur la seconde partie du projet de loi de finances pour 2023. Le Gouvernement a choisi, à cette occasion, de réintroduire les « contrats de Cahors nouvelle formule » dispositif qui aurait d'ailleurs dû être normalement discuté à l'occasion du projet de loi de programmation des finances publiques.

Villes de France et les CCI anticipent la deuxième phase d'Action cœur de ville

Publié le 31 mai 2023, par Michel Tendil / Localités

Alors que la feuille de route de la deuxième phase du programme Action cœur de ville n'est pas encore connue, l'association Villes de France et CCI France ont signé une convention le 20 mai pour travailler ensemble à l'ergo du "renouveau économique et la relocalisation de l'activité productive".

Communiqué

Le 28 octobre 2022

Villes de France salue le dispositif « amortisseur électricité » qui permettra la prise en charge par l'État d'une partie du surcoût de l'électricité.

Congrès Villes de France : Caroline Cayeux « continuera d'être à l'écoute pour défendre les territoires »

Le 12 juillet 2022

Cinq ans pour réussir dans les villes moyennes, tel était le fil conducteur des débats organisés dans le cadre du congrès national des Villes de France qui s'est tenu à Fontainebleau les 11 et 12 juillet. Les maires des villes moyennes ont profité de la présence de Caroline Cayeux, ministre déléguée aux collectivités territoriales et Christophe Bêcheu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires pour exposer leurs points de difficultés, leurs attentes et faire aussi quelques propositions.

Action Cœur de Ville esquisse sa deuxième phase

Pas de pause pour Action cœur de ville ! A quelques jours de la remise du rapport de préfiguration sur la phase deux du programme engagé en 2018, son directeur Rostan Mouchel-Bisect a présenté les lignes directrices de la feuille de route 2023-2026, le 11 juillet à Fontainebleau (Seine-et-Marne). Son intervention a ouvert le congrès annuel de l'association Villes de France, copiloté d'Action cœur de villes aux côtés de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Devant Villes de France, le baptême du feu de la ministre Caroline Cayeux

Après huit ans à la tête de Villes de France, Caroline Cayeux a passé son premier grand oral devant les maires en tant que ministre déléguée chargée des collectivités. Plus que des annonces au delà de l'abandon des 10 milliards d'euros d'économies, elle est

Congrès de Villes de France : Caroline Cayeux passe de l'autre côté du miroir

Après huit ans à la tête de Villes de France, Caroline Cayeux a passé son premier grand oral devant les maires en tant que ministre déléguée chargée des collectivités. Plus que des annonces au delà de l'abandon des 10 milliards d'euros d'économies, elle est

Aménagement du territoire: Action Cœur de ville, acte II

Publié le 12 juillet 2022 - Par Stéphane Bouchon / France 3

Délicate situation pour la nouvelle ministre déléguée aux collectivités territoriales, Caroline Cayeux, venue conclure à Fontainebleau le congrès de l'association qu'elle préside. Ses collègues se voulaient amicaux mais très

Club finances

Devant Villes de France, le baptême du feu de la ministre Caroline Cayeux



NOS PARTENAIRES

Les membres associés



Les partenaires





Les compétences associées



VOUS SOUHAITEZ FAIRE ADHÉRER VOTRE VILLE ?

**Pour adhérer, il suffit de retourner le bulletin d'adhésion
rempli à :**

Villes de France, 94 rue de Sèvres • 75007 Paris.

La cotisation est de 0,11 € /habitant. Pour toute demande
d'information, contacter :

Villes de France au 01 45 44 99 61 -
contact@villesdefrance.fr



L'équipe

Directeur général
Guillaume Ségala

Anissa Ghaidi
Assistante de direction, événementiel

Céline Juteau
Conseillère en charge de la Transition écologique, du Numérique, de l'Europe et
du Tourisme

Armand Pinoteau
Directeur administratif et financier, conseiller en charge des Finances et de la
fiscalité, des Mobilités, de la Sécurité et de la prévention de la délinquance

Jean-Sébastien Sauvourel
Conseiller en charge du programme Action Cœur de Ville, du Commerce, de l'ESR,
de la Santé, de la Culture, de la Biodiversité, de l'Eau, de l'Habitat, de la Politique
de la ville et de la Coopération décentralisée



VILLES
de FRANCE
VILLES & AGGLOMÉRATIONS

94 rue de Sèvres - 75007 Paris - France

Tél. : +33 1 45 44 99 61

courriel :
contact@villesdefrance.fr



www.villesdefrance.fr